



Conseil municipal



Séance ordinaire du Mardi 29 juin 2010.

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS

Le mardi 29 juin 2010 à 20 heures, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Denis THION, Maire, à la suite de sa convocation adressée le 18 juin 2010.

Etaient présents : M ; Denis THION – M. Alex FRISON – Mme Marilyne BOURDELOIS – M. Denis GIGAULT – Mme Maryse PAJON – M. Patrick VERGINE - M. Patrick ARCHENault – Mme Nadia MARTIN – Mme Françoise BIHOUE – Mme Odile FARGETAS, M. Michel CHAUMETTE conseillers municipaux formant la majorité des membres en exercice.

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris au sein du conseil. Mme Maryse PAJON ayant obtenu la majorité des suffrages a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

En l'absence de la secrétaire de Mairie, Mme Marilyne BOURDELOIS a accepté également de prendre des notes.

M. Denis THION déclare la séance ouverte et procède à l'appel des membres du Conseil Municipal. Le quorum est obtenu.

1. Approbation du procès-verbal – séance du 18 mai 2010.

Le procès-verbal de la séance du 18 mai 2010, préalablement communiqué aux membres du Conseil Municipal, est approuvé à l'unanimité.

2. Compte rendu des réunions inter communales.

SIIS par Marilyne Bourdelois.

Les entreprises ont été retenues pour l'exécution des travaux des stades de Nibelle.

Aide à domicile par Denis Gigault.

377 personnes bénéficient des aides. Augmentation du nombre de repas portés.

Etude eau potable CCB par Michel Chaumette.

Le réseau de Courcelles est en bon état et enregistre moins de pertes que les autres. Nous avons une bonne desserte contre les incendies.

Syndicat de la Rimarde par Michel Chaumette.

Présentation des travaux en cours et projetés entre Nancray et Yèvre. Il y eu un accord pour la création d'une passerelle au Gué Ruelle.

Le Syndicat va entreprendre une opération d'information et d'études pour d'éventuelles acquisitions de terrains situés au bord de la rivière. L'agence de l'eau subventionnant la reconstitution de zones humides pour éviter les inondations en aval.

CCB par Denis Thion.

La CCB va créer un jardin sur le terrain situé au péage d'Auxy et va produire des légumes avec un système de paniers par du personnel en contrats aidés.

Routes communautaires. Le travail de la commission et les choix des travaux 2010 ne donnent pas satisfaction. Cela sera organisé autrement en 2011. Construction d'un garage et d'un coin atelier pour 86.000 euros. Réception du parking du collège. Attribution des subventions sur amendes de police et mines. 4000 euros pour Courcelles pour travaux de sécurité et Rue du Pont Rompu.

3. Champ communal

Suite au remembrement la commune s'est vu attribuer un champ de **65a, 38ca**, section **ZO N°13**.

Le Conseil municipal décide la location pour 3 ans de cette parcelle pour un prix de 5 quintaux l'hectare plus les taxes. Il décide d'en avvertir les exploitants Courcellois ainsi que la Société de chasse. Ceux-ci ont jusqu'au **15 août 2010** pour manifester leur intérêt par écrit. La décision sera prise lors du prochain conseil du **31 août 2010**.

4. Personnel.

Secrétaire.

Madame Delphine Pizarro quitte son poste le 16 juillet 2010.

Le Maire a reçu plus de 15 candidatures pour ce poste et a retenu la candidature de **Madame Agnès Gauberville**, qui est Adjoint Administratif de 2^{ne} classe, échelon 6, pour 33 heures par semaine.

Employé communal.

Monsieur Cédric Constant est en arrêt maladie jusqu'au **26 juillet 2010**. Le Maire a demandé qu'il passe une contre visite auprès d'un médecin agréé. Pour le remplacer, **Monsieur Victor Bourdelois** est employé 28 heures par semaine jusqu'au 31 juillet 2010.

Une femme de ménage de remplacement est embauchée 3 heures par semaine durant le congé maladie de **Madame Nadia Gigault**. Il s'agit de **Madame Maryse Marquant**.

Formation CASES. **Monsieur Cédric Constant** est inscrit. La CCB réalise un appel d'offre pour la formation qui devrait se réaliser avant la fin de l'année.

5. Travaux.

5-1 Assainissement.

Les tests d'étanchéité ont eu lieu. La réception des tranches 2 et 3 du réseau de collecte a eu lieu le **29 juin 2010**. La réception des postes aura lieu le **6 juillet 2010**.

Entreprise de maintenance.

Le maire ayant reçu 3 entreprises, la proposition de l'**entreprise DAUDIER**, 14 route du Moulin à Courcy aux Loges, a été retenue pour l'entretien des postes et de la station durant les congés ou absences de l'employé communal ou à la demande. Le Conseil accepte le devis **538.20 Euros TTC**.

Commission d'appel d'offre.

La commission s'est réunie le 24 juin 2010 pour la validation de l'avenant N° 1 de **SEGEC**.

Entretien

Le conseil accepte le devis de la société **SO.NO.BA**, 35 rue de Sully à Poilly lez Gien, pour un montant de **565.48 Euros TTC** dans le cadre des travaux d'entretien du programme assainissement, concernant le dé gravillonnage des tranchées de raccordement des eaux usées.

Protection du poste de refoulement Rue du Moulin

Afin que les eaux de ruissellement ne pénètrent pas dans la chambre des vannes et dans l'armoire électrique de ce poste, il est nécessaire de poser une protection et de surélever le compresseur. Le conseil accepte le devis de l'entreprise **SEGEC** pour la protection du poste pour un montant de **1495.00 Euros TTC**.

Demande de subvention.

Le conseil municipal autorise le Maire à demander une subvention au Conseil Général pour les travaux supplémentaires des programmes d'assainissement au taux maximal.

Subvention parlementaire

Le Maire donne lecture du Courrier de **Madame Marianne Dubois**, députée, sur le complément de la subvention parlementaire pour la seconde tranche des travaux d'assainissement.

Raccordement des particuliers

L'entreprise Redon exécute actuellement les travaux prévus par le second bon de commande. Une trentaine de maisons est désormais raccordée au réseau de collecte.

5-2 Réseau d'eau potable et lutte contre l'incendie.

Le Maire donne lecture du courrier qu'il a adressé à Monsieur le Président du Conseil général suite au refus de la demande de subvention concernant le bouclage du réseau et le renforcement de la lutte contre l'incendie.

Contrôle des bornes à incendie.

Monsieur le Maire fait état du contrôle du débit des bornes à incendie récemment effectué par le SDIS, faisant suite au bouclage du réseau et à l'installation de nouvelles canalisations. Le débit est très satisfaisant, il reste néanmoins moyennement élevé Rue du Château et Rue du Pressoir.

Rapport annuel de l'eau 2009.

Le Conseil municipal adopte le rapport annuel de l'eau 2009. Ce rapport est consultable en Mairie et sur le site internet communal.

5-3 Voirie et Circulation.

Le Maire fait le compte-rendu de la visite effectuée à sa demande par **Monsieur Guinet** de la DRD de Pithiviers, sur la sécurité de la RD 144, aux virages de la Rue du Château, qui devraient être aménagés dans les prochains mois suite à plusieurs sorties de route à cet endroit.

La DRD effectuera des reprises de chaussée au feu RD 44.

Sécurisation de la RD 44

Dans le cadre du 3ème appel à projet 1% paysages et développement lié à l'A 19, le conseil a souhaité l'étude d'un projet de sécurisation de la traversée du Bourg (Rue Neuve et Grande Rue) RD 44. A cet effet, la DRD suggère l'acquisition par la commune d'une bande de 2 mètres sur le terrain appartenant à **Monsieur André Livernais** face au N° 23. Il sera également impératif de trouver une solution technique à l'évacuation des eaux pluviales de cette partie de chaussée, afin qu'elles ne se déversent plus dans la propriété de **Monsieur André Livernais**.

Le Conseil municipal sollicite le Conseil général pour la réalisation d'une étude sur la sécurité des entrées et de la traversée du bourg par la RD 44. Il accepte de porter au prochain budget la somme nécessaire à la réalisation de cette étude.

Plan cyclable et schéma départementaux des transports.

Monsieur Michel Chaumette fait le compte rendu de la réunion sur le plan départemental des pistes cyclables à laquelle il a représenté la commune. Priorité est donnée aux abords des collèges, à la participation au projet régional « la Loire à Vélo ». Il y aura des parcours sous forme de « boucles » à la charge des inter- communautés. Dans le Pithiverais la priorité est donnée au parcours Pithiviers-Orléans.

Monsieur Denis Thion donne le compte rendu de la rencontre sur le schéma départemental des transports. La priorité est l'amélioration des lignes fixes, la communication sur les services et moyens mis en place. Courcelles est desservi plusieurs fois par semaine en direction de Beaune et Pithiviers (aller et retour) par les transports à la demande. Monsieur le Maire a fait parvenir un courrier à la DDT suite au compte rendu de la rencontre de Chameroles sur les travaux prévus sur les routes départementales entre 2010 et 2013. Le plan joint au compte- rendu n'est pas le même que celui distribué en séance lequel était déjà différent de celui joint à la convocation. Il s'étonne que les travaux prévus sur la 144 entre Vrigny et Courcelles ne soient plus mentionnés et que figure un projet d'entretien sur la RD 113 (ancienne) entre Courcelles et Boynes, route qui n'existe plus.

Lettre ARCOUR A 19.

Monsieur le Maire donne lecture de la réponse d'Arcour au sujet du terrain qui servit d'entrepôt le long de la RD 44. Arcour affirme que le boisement de cette parcelle n'a jamais été prévu alors que plusieurs conseillers semblent avoir entendu et compris le contraire. Les plantations crevées seront remplacées l'hiver prochain.

Rue du Pourtour.

Suite au rapport de la DDE établi dans le cadre de la maîtrise d'œuvre, Monsieur le Maire, donne lecture du courrier qu'il a fait parvenir à l'entreprise Crambes afin que les travaux réalisés en 2009 soient repris dans le cadre de la garantie de parfait achèvement. L'ouvrage ne donne pas satisfaction le long des propriétés Coupy et Cudenec.

6. SCOT

Monsieur le Maire résume les échanges entre la CCB et le Syndicat du Pays dans le cadre de l'élaboration du Scot. Il est nécessaire d'aboutir aux objectifs démographiques concernant le pôle central et les chefs- lieux de canton sans pour autant freiner les politiques de développement des villages ruraux équipés. Il est de plus en plus évident que les

communautés de communes devront travailler beaucoup plus qu'aujourd'hui à des politiques de service répondant aux besoins des communes de leur territoire.

7. Réseaux – Travaux SICAP Face C.

Monsieur le Maire fait le résumé des différents contacts en cours avec la SICAP et France Télécom. La SICAP souhaite que les travaux débutent début septembre, ce qui est impossible techniquement et budgétairement. Le Conseil attend l'avant projet France Télécom, suite à la réception du projet SICAP pour adopter le projet dans son ensemble, choisir les luminaires et réaliser les dossiers de demande de subventions.

8. Budget 2010.

Madame Marilynne Bourdelois commente la situation budgétaire fin juin. Il n'y a pas d'anomalies ni de surprises pour l'eau et l'assainissement. Le dossier complémentaire de demande de subventions va être rapidement déposé au Conseil général.

Pour le budget communal, il y aura nécessité de réaliser un budget complémentaire à l'automne lorsque seront connus les devis de l'enfouissement des réseaux et les conséquences des dépenses liées aux arrêts de travail du personnel et au changement de secrétaire de Mairie.

9. Syndicat de la Rimarde.

Monsieur Michel Chaumette, délégué, et Monsieur Denis Thion résument la réunion du Syndicat qui s'est déroulée le 25 juin 2010 à Courcelles. Il est à noter que l'assemblée syndicale a accepté le programme d'aménagement prévu entre Nancray et Courcelles particulièrement l'installation d'une passerelle au confluent des deux Rimardes. Des travaux divers auront lieu sur le territoire communal de Courcelles dans les prochains mois.

10. CCB.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que lors de la séance du 3 juin 2010, le conseil communautaire a décidé d'élargir les compétences de la CCB à l'organisation de différentes actions en faveur de la petite enfance, de l'enfance et la jeunesse notamment pour la mise en place de Centres de Loisirs Sans Hébergement (CLSH).

Il présente à ce titre le projet de fonctionnement d'un CLSH cet été (du 5 au 30 juillet 2010) à destination des enfants de 3 à 12 ans. Il souligne que l'ouverture de ce centre doit préalablement conduire à une modification des statuts de la CCB, sur laquelle il revient à présent aux communes de se prononcer.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité la modification des statuts de la CCB.

Monsieur le Maire fait le compte rendu de la réunion à laquelle il a participé avec les responsables de la brigade de Gendarmerie de Beaune-Puisseaux en présence du capitaine de la Compagnie de Pithiviers.

11. Logement communal.

Au départ des locataires, il sera nécessaire de réaliser tous les diagnostics obligatoires avant une nouvelle location. Cette période de vacance sera mise à profit pour le passage de différents cabinets d'architectes dans la perspective de l'établissement d'un pré rapport pour un éventuel réaménagement de la Mairie.

12. Investissements 2010

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité la reconduction du contrat d'entretien et de formation de l'entreprise **SEGILOG** pour une durée de 3 ans et pour la somme de **4650 euros TTC** pour la cession du droit d'utilisation et pour **516.67 euros TTC** pour la maintenance et la formation.

Le Conseil Municipal accepte le devis réactualisé de **SERINOVE** suite au bon à tirer des panneaux indicateurs pour une somme de **3279.73 euros TTC**

Le conseil municipal accepte le devis s'élevant à **1726.86 euros TTC** de l'entreprise **BOURSIN** de Nibelle pour l'achat de deux convecteurs électriques destinés à remplacer celui du secrétariat de mairie et un convecteur de la salle du conseil. Les deux anciens convecteurs remplaceront les convecteurs défectueux de la salle polyvalente.

Subvention SIERP

Monsieur le Maire donne lecture du courrier du 11 JUIN 2010 du président du **SIERP** annonçant l'octroi d'une subvention de **800 euros** suite à l'acquisition et l'installation d'un lampadaire solaire à l'extrémité de la Rue Basse.

13. Préparation du budget 2011.

Monsieur le Maire présente le pré rapport de **Mr Antoine Leriche** architecte relatif au projet de réparation et de restauration du clocher et de la toiture de l'église.

Ce projet s'élève à **454 480 euros TTC**

Devant l'importance de cette somme un débat s'engage sur l'obligation imposée d'études avant tout projet et toute subvention, le pourcentage des frais d'architecte, l'obligation d'une souscription « Fondation du Patrimoine » pour obtenir une subvention du Conseil régional. Le Maire est chargé de reprendre contact avec l'architecte pour lui demander d'établir une nouvelle proposition concernant les travaux les plus urgents : couverture du clocher, défectuosités de la charpente, électricité et huisserie.

14. Manifestations

14 juillet. Le programme de l'an dernier est reconduit. Rendez vous à 17 heures pour remise des dictionnaires aux élèves du SIRIS passant en 6ème, jeux, goûter populaire. La commission des fêtes sera réunie pour la préparation.

Inauguration du programme collectif d'assainissement et de la station des eaux usées.

Monsieur le Maire va contacter les cabinets des différentes personnalités invitées pour convenir d'une date si possible en octobre.

15. SIRIS.

Le Conseil municipal accepte le principe de financement de la classe de montagne qui se déroulera à l'automne 2010, pour les enfants scolarisés à Nancray. Cette activité sera à considérer comme activité 2011. La participation de la commune pour 5 enfants à hauteur de **145 euros** par élève sera portée sur le budget 2011.

16. Décharge sauvage Charpentier.

Une décharge sauvage de grande importance située section ZI164 et appartenant à Mr Gaston Charpentier est la cause de nuisances considérables, principalement liées aux très nombreux lapins qui s'y reproduisent et s'y protègent et déroge à la réglementation en la matière.

Un courrier à déjà été expédié à Mr Charpentier le **25 novembre 2008**, courrier sans réponse à cette date.

Le conseil municipal souhaite la résolution rapide du problème et demande au Maire d'user de ses pouvoirs administratifs.

Monsieur le Maire donne lecture de l'arrêté qu'il va prendre et qui sera porté à la connaissance du propriétaire.

17. Affaires diverses.

Le Conseil municipal est informé du passage au numérique du réseau de télévision le 19 octobre 2010.

Le Conseil est informé du récent passage du CAUE, dans le cadre d'une étude sur l'amélioration des entrées de bourg.

Monsieur le Maire fait état de l'avancement de divers dossiers d'urbanisme en cours.

Le Conseil est informé du récent passage de l'entreprise **Mamias** pour la vérification du beffroi et des cloches dans le cadre du contrat d'entretien

Le Conseil municipal est informé de la suspension de la distribution des composteurs par le SITOMAP.

Le Conseil municipal est informé de l'apurement des comptes administratifs réalisé par **Monsieur Pilté**, Percepteur, pour sa gestion entre le 1 Janvier et le 31 décembre 2005.

Le Conseil municipal est informé des récentes directives reçues dans le cadre du prochain recensement qui aura lieu début 2011. Il évoque le nom de plusieurs personnes à qui pourrait être proposée la mission d'agent recenseur.

La prochaine séance est fixée au **31 Août 2010 à 20 heures**.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée à **0 heure 40**.

M. Denis THION :	M. Michel CHAUMETTE :
M. Alex FRISON :	M. Patrick ARCHENAUULT :
Mme Maryline BOURDELOIS :	Mme Nadia MARTIN :
M. Denis GIGAULT :	Mme Françoise BIHOUEE :
Mme Maryse PAJON :	Mme Odile FARGETAS :
M. Patrick VERGINE :	